



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 05 OCTOBRE 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District par courrier électronique avant le **05 septembre 2024 à minuit**, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Nous soussigné(e)s,

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
Titulaire				
Suppléant				

Fait à le.....

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente déclaration de candidature :

→ **Une copie de la pièce d'identité de chacun des candidats (titulaire + suppléant)**